

## ON TOUCHE LE FOND ...

Nous avons demandé s'il était normal que les objectifs soient en hausse alors que la valeur des points par produit était en baisse... La Direction nous répond que l'IPC est une simple référence... Que la progression doit se faire par rapport à la concurrence, que cette année la Méditerranée doit vendre 350.000 produits contre 373.000 l'année dernière (Youpi!?) mais que par contre les axes de développement sont différents et que l'augmentation des objectifs s'explique par notre marché porteur et dynamique en Méditerranée...

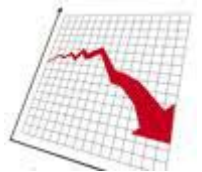
FO LCL remarque :

- Que le marché est porteur et dynamique mais que les créations de postes ne suivent pas (faire toujours plus mais en étant beaucoup moins).
- Que les CLP ont toujours été au RDV de ce que leur entreprise leur a demandé. Voir leur rémunération en baisse dans certaines D.R. alors qu'ils ont produit plus est particulièrement démotivant, surtout quand ils découvrent leurs objectifs à atteindre cette année (devront-ils rendre de l'argent à LCL pour produire plus l'année prochaine ?)
- Qu'en additionnant les objectifs répartis par DGA, on arrive à un total supérieur à celui des objectifs à atteindre pour la

D.R. ou bien les objectifs des agences sont supérieurs à ceux de la DGA. (sans commentaire)

- Que les minima métiers nous paraissent un non-sens car si le métier est le même, les résultats seront différents en fonction du secteur et de la clientèle (un pro dans une ZUP aura probablement moins de professions libérales que dans un secteur plus résidentiel par exemple).

**Au moment où nous écrivons beaucoup d'entre vous ont vu leur RPC diminué par rapport à l'année dernière alors que vous avez produit plus... Pour FO LCL cela est inconcevable et nous continuons de réclamer, tant au niveau local que national, que le mode de calcul de la Performance Commerciale soit revu et plus transparent !**



OBJECTIFS ET IPC

## MATH'SUP

Ce projet d'entreprise avait 2 volets : le plan de compétitivité et le plan de développement.

Le plan de compétitivité avec les Départs Anticipés de Fin de Carrière (-250 postes sur la Méditerranée) était mis en corrélation avec le plan de développement qui prévoyait la généralisation de l'automatisation des agences d'ici fin 2010. D'ores et déjà, la Direction annonce qu'elle ne pourra tenir ses engagements sur les automatisations mais elle refuse de faire cesser les suppressions de postes.

Pour FO LCL cette position nous semble inadmissible, les suppressions de postes étant liées dans Crescendo 2, notamment, à l'automatisation ..

**C'est pourquoi FO LCL réitère sa demande : l'arrêt des suppressions de postes afin de continuer à exercer nos métiers dans de meilleures conditions et pour que le service rendu à la clientèle reste performant dans notre région. Région dynamique et porteuse comme l'a souligné la Direction...**

CRESCENDO 2

## Travaux Corsés

### L'île Rousse et Propriano

Il s'agit de deux agrandissements des agences existantes avec la reprise de locaux voisins. Dans les deux cas, l'amélioration des conditions de travail est sensible avec un petit bémol sur l'agence de L'île Rousse où le local repris n'est pas accolé à l'agence existante et oblige donc les collaborateurs à sortir pour se rendre d'un local à l'autre. Toutefois, FO LCL n'a pas souhaité bloquer ce dossier, l'amélioration étant notable. Nous avons donc participé au vote.

**Le Comité d'Etablissement ayant été valablement consulté, les travaux commenceront prochainement.**

# VACANCES... DE POSTES

5300 jours pour l'ensemble des agences sur la Méditerranée. Ce qui correspond à un peu moins de 25 jours par agence et par an, **soit un seul mois par agence pour l'année!**

Pourtant vos congés sont un droit ! Au-delà du simple aspect budgétaire, les auxiliaires de vacances sont là pour vous remplacer. Et le code du travail impose qu'une partie de ces congés soit prise pendant les mois d'été.

Vos conditions de travail se dégradent, le service à la clientèle se détériore, combien d'agences ou de guichets seront encore fermés cet été ?

**Pour FO LCL cela est inacceptable et nous continuerons de réclamer plus d'auxiliaires de vacances ce qui permettra à chacun de prendre ses congés tout en maintenant la qualité du service à la clientèle.**



## PURE PEOPLE

« Quelle chance vous avez d'avoir un collaborateur comme moi dans votre DGA »

Pas mal celle-là ! Je la ressortirai à mon entretien d'évaluation avec le D.R.



A la question de **FO LCL** à propos de peoplec@re pour savoir si les procédures d'évaluation avaient été modifiées, la direction nous a répondu : «*Non. Pas de changements tant sur la procédure d'évaluation que sur la hiérarchie avec qui l'entretien doit se dérouler.*»

Pourtant, parfois l'entretien se déroule avec un hiérarchique qui n'est pas le premier noteur... Parfois, la Direction veut imposer des entretiens « par téléphone » ( ?)... Parfois, les équipiers volants ne savent plus qui doit les noter... Et parfois, oups ! Trop tard, vous n'avez pas été noté, personne ne vous a reçu et vous devez faire avec (ou plutôt sans)...

Se doter d'un outil tel que peoplec@re est une chance à condition que tous les interlocuteurs jouent le jeu.

**N'hésitez pas à contacter un représentant FO LCL !**

PEOPLE CARE

## Haiti

Nous avons proposé lors de notre précédent C.E. (avec la CGT et la CFTC) qu'une aide financière de 3000 euros de notre Comité soit apportée à Haïti (soit 1,5 euros par salarié), le solde positif (52662.87 €) le permettant largement.

La CGC/ SNB ne souhaitait donner que 1500 euros (soit 0,75 centimes par salarié) et la CFDT (un peu hypocrite ?) était d'accord pour donner 3000 euros, mais 1500 euros de la part du C.E. **et 1500 euros de la part de la Direction** (qui n'a rien à voir dans la gestion financière du C.E.)

Par conséquent la majorité CGC/ SNB et la CFDT l'a emportée et Haïti aura un don par l'intermédiaire de la Fondation de France de 1500 euros (soit 0,0075 centimes d'euros par famille de victimes).

Pathétique.

## ACCORD PARTIELS ?

### Etudiants Temps Partiel



Les Etudiants à Temps Partiel sont des Contrats à Durée Indéterminée établis pour permettre à un étudiant de financer ses études tout en aménageant son emploi du temps et à LCL de disposer de personnel supplémentaire lui permettant de faire face aux besoins spécifiques et/ou ponctuels de l'entreprise. A ce jour, il ne reste que 3 contrats de ce type en Méditerranée.

**FO LCL** rappelle que dans le cadre de l'accord « Temps Partiel » les étudiants bénéficiant de ce type de contrat et ayant réussi leurs examens doivent bénéficier d'un emploi à temps complet correspondant aux qualifications acquises dans le cadre de leurs diplômes. **FO LCL restera vigilante sur le respect de l'application des accords signés.**

Je souhaite  avoir une aide de **FO**  recevoir par email les in**FO**s  adhérer à **FO**

Prénom et Nom : ..... Date de naissance : .....

Adresse perso : .....

Fonction actuelle : ..... Affectation : .....

E-Mail : .....@..... Tel : .....

Date & Signature :



**FO**, partenaire de **TOUS** les salariés  
FO-LCL, Partenaires Sociaux - Immeuble Centraix - 2, Rue Le Corbusier - 13090 AIX EN PROVENCE